



# Publication communale No 5

Faug, le 06 avril 2021

## Autorisations de construire – rappel des différents types de procédures

Nous tenons à vous rappeler que, suivant la nature des travaux envisagés, trois types de procédure sont possibles selon la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC):

1. Les travaux pouvant ne pas être soumis à autorisation municipale.
2. Les travaux dispensés d'enquête publique soumis à autorisation.
3. Les travaux soumis à enquête publique.

Le bureau technique communal se tient à votre disposition afin d'analyser votre projet et déterminer avec vous la procédure adéquate à suivre. Des exemples sont illustrés dans une plaquette communale, disponible en format PDF sur le site internet de la commune (rubrique constructions) ou en papier à l'administration.

### Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 10 avril au 09 mai 2021**, le dossier suivant :

<b>Propriétaire :</b>	MINDER Stefan, MINDER Martin et MINDER BUEHLMANN Eva, à Zürich
<b>Parcelle :</b>	304, Ch. de la Rive 1
<b>Coordonnées :</b>	2572570 / 1195490
<b>Nature des travaux :</b>	Remplacement du chauffage électrique par une PAC air-eau extérieure
<b>Dérogation :</b>	Aucune

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.